

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2024

L'An deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Rouez, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Ludovic ROBIDAS, Maire.

**Date de convocation :** 20/06/2024

**Nombre de conseillers en exercice :** 15

**Nombre de conseillers présents :** 12

**Nombre de conseillers votants :** 15

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Mmes Mrs, BRUNET Stéphane, MARCAIS Eliane, BLOSSIER Jean-Bernard, LEROYER Céline, MARQUIER Rozenn, BERNARD Alexia, DORGUEILLE Laurent, LUZU-DUFOURD Céline, LUZU Mickaël, FEVRIER Sabrina, RENARD Fanny

**ABSENT** : M GENDRON Philippe (donne pouvoir à M ROBIDAS Ludovic), M DROUIN Hervé (donne pouvoir à M BRUNET Stéphane), Mme TRIBOUDEAU Audrey (donne pouvoir à Mme LUZU-DUFOURD Céline)

Secrétaire de séance : Madame BEAUCHAINÉ Céline, secrétaire générale de mairie, nommée par le Conseil municipal.

Le procès-verbal de la réunion du 28 mai 2024 est approuvé à l'unanimité.

### 1. Leg Marmion

La famille MARMION a contacté la Mairie pour faire une proposition de leg de 4 parcelles situées au lieu-dit « La Grimaudière ».

Les parcelles sont cadastrées sous les numéros section B :

- n°212 : champ de la Grange (surface de 93a 57ca)
- n°564 : champ de la Vigne (surface de 11a 11ca)
- n°211 : champ de la Grange (surface de 1 ha 03a 57ca)
- n°223 : La Liaudière (surface de 06a 23ca)
- n°224 : Grand Cloteau (surface de 54a 00ca)
- n°563 : champ de la Vigne (surface de 01a 12ca)

L'ensemble représente une surface de 2 ha 69a 60ca.

Si le conseil municipal accepte la donation des parcelles de terre de la Grimaudière, la famille souhaite dispenser la commune de toute obligation formelle mais assortir cette donation de deux souhaits :

- que le haie d'arbres en clôture du champ rond soit maintenue et entretenue afin de maintenir son caractère bocager,
- que le jardin de la Liaudière et les 4 parcelles du champ qui jouxte la route restent propriété communale de Rouez

Après concertation le Conseil municipal va recevoir la famille afin de rééchanger sur le sujet.

### 2. Versement FCTVA 2024 - DETR

Le Maire informe que,

Dans le cadre du Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée sur les dépenses réalisées au cours de l'années 2023, il a été attribué la somme de 64 607.19€ à la commune. 62 986.02 € dans le cadre de travaux d'investissements (MAM, voiries, bâtiments publics, réseaux...) et 1 621.17€ pour le budget assainissement pour les réseaux.

Dans le cadre du projet de rénovation thermique par l'extérieur du bâtiment de l'ancien salon de coiffure, la demande d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2024 (DETR), l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 427 € sera octroyée à la commune.

### 3. Convention SAUR : contrôle raccordement lors de cessions immobilières Délibération n° 032-2024

Le Maire informe que dans le cadre de cessions immobilières, les propriétaires vendeurs ou notaires doivent s'assurer du contrôle des raccordements des branchements aux réseaux d'eaux usées de la collectivité. Ces contrôles ont pour objet de vérifier que les branchements sont « séparatifs » (eaux usées et eaux pluviales) pour permettre une gestion et un traitement différenciés.

Pour l'exécution de la prestation, les demandes seront à adresser à la SAUR par courriel : confoeu.pdl@saur.com. Cette prestation est à charge du demandeur ; le contrôle de conformité sera de 132 € HT et de 55 € HT pour la contre-visite.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,  
AUTORISE le Maire à signer la convention avec la SAUR

|           |    |        |    |          |   |              |   |
|-----------|----|--------|----|----------|---|--------------|---|
| Votants : | 15 | Pour : | 15 | Contre : | 0 | Abstention : | 0 |
|-----------|----|--------|----|----------|---|--------------|---|

### 4. Demande de production de repas pour la MAM - Tarifs Délibération n° 033-2024

Suite à l'assemblée générale de l'association de la MAM du 14 juin 2024, une demande a été faite à la Mairie, à savoir la possibilité de produire des repas pour les enfants accueillis. L'ensemble des parents a approuvé le projet. Le restaurant scolaire communal possède les agréments nécessaires pour donner une suite favorable à cette demande, aussi il convient de déterminer les conditions à mettre en œuvre :

- réservation des repas sur le site Gestion Cantine, dans les conditions actuelles d'utilisation,
- retrait des repas sur place par les professionnelles de la structure, dans le respect des règles sanitaires,
- définition du tarif qui sera proposé aux familles

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,  
VALIDE la demande de la MAM dans les conditions exposées,  
DECIDE d'appliquer le tarif de 3€10 le repas,  
CHARGE le Maire de procéder à la facturation relative

|           |    |        |    |          |   |              |   |
|-----------|----|--------|----|----------|---|--------------|---|
| Votants : | 15 | Pour : | 15 | Contre : | 0 | Abstention : | 0 |
|-----------|----|--------|----|----------|---|--------------|---|

### 5. Demande de subvention école pour un séjour scolaire

Dans le cadre du voyage scolaire au Vendée Globe qui se déroulera du 7 au 9/11/2024, les enfants de l'école de Rouez ont fait parvenir à la Mairie un courrier de demande de participation au transport, d'un montant de 2 460€ TTC. Les entreprises locales et les associations Rouéziennes seront sollicitées d'une demande de subvention par l'école ; une participation sera également demandée auprès des familles.

Dans le cadre des subventions annuelles, la Mairie a octroyé une subvention à l'APE d'un montant de 950 €, tenant compte de ce séjour. Aussi, le Conseil municipal décide d'attendre les retours de financement des organismes sollicités avant de valider cette demande.

### 6. Suppression poste Adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe

## Délibération n°034-2024

Le Maire expose que dans le cadre du départ pour mutation d'un agent sur le grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe au 04/09/2023, une réorganisation a été mise en place au sein de l'école et de l'ALSH. En effet, cet agent à temps complet occupait les missions d'ATSEM ainsi que des missions d'animation sur le temps extrascolaire et de la restauration scolaire. Aussi, afin d'améliorer la qualité d'accueil tant sur l'école que sur l'extrascolaire avec une hausse de fréquentation, deux agents contractuels ont été recrutés : une personne sur le poste d'ATSEM (15h/semaine) et une personne pour le centre de loisirs et le temps de restauration scolaire (29h/semaine). La mise en place de cette organisation étant favorable, il est proposé au Conseil municipal de supprimer le poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe, en modifiant le tableau des effectifs et des emplois de la commune au 1<sup>er</sup> juillet 2024, afin de pérenniser les deux postes pré-cités.

Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment l'article L. 313-1,

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu l'avis du comité social territorial placé auprès du Centre de Gestion de la Sarthe rendu sur la base d'un rapport présenté par la collectivité en sa réunion du 20 juin 2024,

Sur le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

VALIDE la suppression au tableau des effectifs et des emplois de la commune d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, au 1<sup>er</sup> juillet 2024.

|           |    |        |    |          |   |              |   |
|-----------|----|--------|----|----------|---|--------------|---|
| Votants : | 15 | Pour : | 15 | Contre : | 0 | Abstention : | 0 |
|-----------|----|--------|----|----------|---|--------------|---|

## 7. Création poste Adjoint d'animation Centre de loisirs

### Délibération n° 035-2024

Vu le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8

Vu le budget,

Vu le tableau des emplois et des effectifs,

Le Maire informe l'assemblée :

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité d'assurer les missions suivantes de : Direction adjointe au centre de loisirs,

Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi de directeur adjoint polyvalent à temps non complet, soit 32/35<sup>ème</sup> hebdomadaire annualisé, à compter du 01/09/2024 pour :

- participer avec le directeur à l'élaboration et la mise en place du projet pédagogique. Il est le garant de la sécurité physique et morale des enfants accueillis au périscolaire et en extrascolaire, et du bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion administrative, financière et matérielle.
- encadrer les temps de cantine scolaire,
- participer aux tâches administratives inhérentes à la fonction,
- l'animation globale,
- participer au rangement et nettoyage des locaux ; à la gestion du matériel (inventaire, achat)

Cet emploi est ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emplois des adjoints d'animation, aux grades d'adjoints d'animation, d'adjoints d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe et d'adjoints d'animation principal de 1<sup>ère</sup> classe.

L'emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique.

Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2ème alinéa de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir.

Le cas échéant, selon la nature de l'emploi créé :

Par dérogation, l'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique :

- L332-8 3° Pour les communes de moins de 1 000 habitants et les groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants, pour tous les emplois ;

Son niveau de recrutement et de rémunération seront définis comme suit : diplômé d'un BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) avec 1 année d'expérience sur un poste de même nature, et la rémunération sera définie entre l'indice brut 367 et 432 du grade d'adjoint d'animation (échelle C1).

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité

ADOpte ces propositions, ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs.

CHARGE le Maire de signer tous les documents relatifs à ce dossier et de procéder au recrutement.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

|           |    |        |    |          |   |              |   |
|-----------|----|--------|----|----------|---|--------------|---|
| Votants : | 15 | Pour : | 15 | Contre : | 0 | Abstention : | 0 |
|-----------|----|--------|----|----------|---|--------------|---|

## 8. Création poste ATSEM

### Délibération n°036-2024

Vu le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8

Vu le budget,

Vu le tableau des emplois et des effectifs,

Le Maire informe l'assemblée :

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction publique, susvisé les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la nécessité d'assurer les missions suivantes : assistance au personnel enseignant pour l'accueil et l'hygiène des enfants des classes maternelles ou enfantines ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants.

Surveillance des enfants des classes maternelles ou enfantines dans les lieux de restauration scolaire. Ils peuvent également être chargés, de l'animation dans le temps périscolaire ou lors des accueils de loisirs.

Le Maire propose à l'assemblée :

La création d'un emploi d'Agent spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) à temps non complet soit 24 /35ème) à compter du 31/08/2024, pour :

- l'assistance au personnel enseignant : l'accueil, l'aide à l'habillage, les soins et l'hygiène, la sieste, la préparation et animation d'ateliers, sorties scolaires...

- l'entretien des locaux : entretien courant quotidien des locaux scolaires, hors de la présence des enfants (classes, salles de jeux et de repos, vestiaires, salles d'eau, W-C, sols et vitres)

Cet emploi est ouvert aux fonctionnaires relevant du cadre d'emploi des Agents spécialisé des écoles maternelles, aux grades d'ATSEM principal de 2ème classe, ATSEM principal de 1ère classe.

L'emploi pourra être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique.

Sa durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2ème alinéa de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir.

Le cas échéant, selon la nature de l'emploi créé :

Par dérogation, l'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique : (2)

- L332-8 3° Pour les communes de moins de 1 000 habitants et les groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants, pour tous les emplois ;

En cas de recours à un agent contractuel en application des dispositions ci-dessus énoncées, celui-ci exercera les fonctions définies précédemment.

Son niveau de recrutement et de rémunération seront définis comme suit : diplômé du CAP petite enfance avec une expérience souhaitée ; la rémunération sera établie entre l'indice brut 368 et 486 du grade d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe (échelle C2).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ADOpte ces propositions, ainsi que la modification du tableau des emplois et des effectifs.

CHARGE Monsieur le maire de signer tous les documents relatifs à ce dossier et de procéder au recrutement.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

|           |    |        |    |          |   |              |   |
|-----------|----|--------|----|----------|---|--------------|---|
| Votants : | 15 | Pour : | 15 | Contre : | 0 | Abstention : | 0 |
|-----------|----|--------|----|----------|---|--------------|---|

## 9. Révision poste Direction centre de loisirs

### Délibération n°037-2024

Vu le code général de la fonction publique, et notamment ses articles L. 313-1 et L. 332-8,

Vu le décret 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale

Vu le tableau des emplois et des effectifs,

Vu la délibération en date du 12 septembre 2002 créant un poste d'un agent d'animation ayant pour vocation d'assurer la surveillance des enfants à la garderie et à la cantine les jours de classe, ainsi que de proposer des animations aux enfants, les mercredis et pendant les vacances scolaires,

Le maire rappelle que conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services mais également d'en assurer la modification afin de tenir compte des évolutions législatives et réglementaires et de celles tenant aux besoins de la collectivité et aux missions confiées au titre de cet emploi.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de modifier l'emploi permanent à temps non complet d'agent d'animation créé par la délibération du 12/09/2002 susvisée.

Le maire propose à l'assemblée de modifier l'intitulé de l'emploi permanent d'agent d'animation en Directeur du centre de loisirs. Le poste est maintenu à temps non complet (32h00 par semaine)

En outre, pour des raisons tenant à l'organisation de la collectivité ainsi qu'aux missions confiées, cet emploi est ouvert au(x) grade(s) d'adjoint d'animation, d'adjoint d'animation principal de 2ème classe et d'adjoint d'animation principal de 1ère classe.

Par dérogation, cet emploi permanent pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L. 332-8 du code général de la fonction publique :

- L332-8 3° Pour les communes de moins de 1 000 habitants et les groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants, pour tous les emplois ;

L'agent contractuel, qui aura vocation à occuper l'emploi de Directeur du centre de loisirs à compter du 1er septembre 2024 devra justifier du BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) avec 1 an d'expérience.

La rémunération de l'agent contractuel sera calculée, compte tenu de la nature des fonctions à exercer assimilées à un emploi de catégorie C, en référence à la grille indiciaire du grade des adjoints d'animation de l'indice brut 367 à l'indice 432 brut échelle C1, en fonction de l'expérience. Cette rémunération tiendra compte du diplôme, du titre ou de la qualification détenue et de l'expérience professionnelle antérieure de l'agent recruté sous contrat. L'agent percevra l'indemnité de résidence, le cas échéant le supplément familial de traitement ainsi que le régime indemnitaire institué au sein de la collectivité.

Les modifications apportées à l'emploi permanent de Directeur de centre de loisirs s'appliqueront à compter de la présente délibération.

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité  
DÉCIDE de modifier l'emploi permanent d'agent d'animation tel que décrit ci-dessus ;  
DE POURVOIR cet emploi, en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, par un agent contractuel de droit public à contrat à durée déterminée sur le fondement de l'article L. 332-8-3 du code général de la fonction publique dans les conditions décrites ci-dessus,  
D'APPROUVER la modification du tableau des emplois et des effectifs induite par la création de cet emploi,  
D'ABROGER la délibération du 12 septembre 2002 relative,  
D'AUTORISER le Maire à adopter tout acte nécessaire à l'exécution de cette délibération et à procéder au recrutement.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité.

|           |    |        |    |          |   |              |   |
|-----------|----|--------|----|----------|---|--------------|---|
| Votants : | 15 | Pour : | 15 | Contre : | 0 | Abstention : | 0 |
|-----------|----|--------|----|----------|---|--------------|---|

## 10. Renonciation à la franchise en base de TVA et option pour le paiement de la taxe

### Délibération n°038-2024

Monsieur le Maire explique au Conseil municipal qu'en application de l'article 256 du CGI, les locations de locaux à usage professionnel sont imposables de plein droit à la TVA lorsque les locaux sont loués aménagés, c'est-à-dire munis du mobilier, du matériel ou des installations nécessaires à l'activité du locataire.

Trois locaux professionnels sont actuellement loués par la commune : le bar-restaurant, la boulangerie et le cabinet 1bis rue de l'Abbaye.

Conformément à l'article 293 B du CGI, pour leurs prestations de services (la location d'un local commercial est une prestation de service), les assujettis bénéficient d'une franchise qui les dispense du paiement de la TVA lorsqu'ils n'ont pas réalisé un chiffre d'affaires afférent à ces prestations de services supérieur à 36 800 € l'année civile précédente. Cette franchise est dénommée "franchise en base". Lorsque la franchise s'applique, bien que l'activité de location du local commercial soit assujettie à la TVA, la TVA n'est pas due, ce qui signifie que la TVA n'est pas collectée sur les recettes mais aussi qu'elle ne peut pas être déduite sur les dépenses.

En application de l'article 293 F du CGI, les assujettis qui bénéficient de la franchise en base peuvent opter volontairement pour le paiement de la TVA. Cette option est valable 2 ans et elle est reconductible tacitement. Dans ce cas, la TVA est collectée sur les recettes et elle peut donc être déduite sur les dépenses.

Compte tenu de ce qui précède, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de renoncer à

l'application de la franchise en base et d'assujettir à la TVA la location du bar-restaurant, de la boulangerie et du cabinet 1bis rue de l'Abbaye pour lesquels trois secteurs distincts d'activité ont déjà été créés par les services fiscaux à la demande de la commune, mais pour lesquels la commune n'a jamais exprimé sa décision de renoncer à l'application de la franchise en base.

Vu le Code Général des Impôts, et notamment les articles 239 B et 293 F,

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE de renoncer à l'application de la franchise en base et d'assujettir à la TVA la location du bar-restaurant, de la boulangerie et du cabinet 1bis rue de l'Abbaye

CHARGE le Maire de notifier par courrier le Service des Impôts de la renonciation à la franchise de base de TVA et option pour le paiement de la taxe.

|           |    |        |    |          |   |              |   |
|-----------|----|--------|----|----------|---|--------------|---|
| Votants : | 15 | Pour : | 15 | Contre : | 0 | Abstention : | 0 |
|-----------|----|--------|----|----------|---|--------------|---|

### 11. Admission en non-valeurs budget principal

#### Délibération 039-2024

Le Maire présente au Conseil municipal l'état des présentations et admissions en non-valeur du budget principal ; Le comptable public – Service de Gestion Comptable de Conlie – n'a pu procéder au recouvrement des pièces de recette portées sur l'état, en raison des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces pièces pour le montant total de : 11.20€

| Nature juridique | Exercice pièce | Référence | Imputation budgétaire | Montant restant à recouvrer | Motif de la présentation     |
|------------------|----------------|-----------|-----------------------|-----------------------------|------------------------------|
| Particulier      | 2022           | T-432     | 7067 Centre aéré      | 11.20€                      | RAR inférieur à la poursuite |

Vu la loi du 21 février 2022 et notamment son article 173,

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VALIDE l'admission en non-valeur présentée par le SGC de Conlie pour un montant total de 11.20€

|           |    |        |    |          |   |              |   |
|-----------|----|--------|----|----------|---|--------------|---|
| Votants : | 15 | Pour : | 15 | Contre : | 0 | Abstention : | 0 |
|-----------|----|--------|----|----------|---|--------------|---|

### 12. Devis Natura 2000 : accompagnement technique des inventaires 2024

#### Délibération n° 040-2024

La commune de Rouez anime le site Natura 2000 bocage à Osmoderma eremita entre Sillé le Guillaume et la Grande Charnie en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Région des Pays de la Loire et afin de mettre en application cette animation perçoit des subventions de la Région et du Feder.

Dans ce cadre nous recrutons un prestataire pour la réalisation d'inventaires sur les espèces prioritaires du site : Pique prune, Grand capricorne et Lucane cerf-volant. Les missions du prestataire sont détaillées dans le cahier des charges joint. Elles portent sur l'appui à l'inventaire des espèces prioritaires en collaboration avec la Chambre d'Agriculture.

Nous avons consulté trois prestataires fin avril par mail (le 21/04) en laissant un délai de réponse d'un mois. Les prestataires sont trois associations basées en Sarthe et présentant des profils techniques leur permettant de répondre à la sollicitation : Conservatoire d'Espèces Naturels, Ligue de Protection des Oiseaux et Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement.

Seul le CPIE Vallée de la Sarthe et du Loir a présenté une offre. Cette offre présente les caractéristiques requises pour être retenue, le CPIE ayant réalisé de nombreux inventaires espèces sur différentes zones du département et mette au service du projet 2 chargés d'études présentant les compétences nécessaires pour appuyer les stagiaires et salariés de la chambre d'agriculture. Economiquement l'offre est conforme au budget alloué pour ces inventaires dans le plan de financement de l'animation Natura 2000.

Cette offre porte sur :

- journées de prospection terrain en collaboration avec la Chambre d'agriculture : 12.5 jours
- vérification des échantillons : 0.5 jour
- relecture des productions écrites : 0.5 jour
- participation aux actions de sensibilisation : 0.5 jour
- appui à la formalisation et capitulation des données naturalistes : 1 jour
- participation au concours général agricole agroforesterie : 1 jour

Un premier échange pour fixer les modalités de mises en œuvre et la précision de certains points du cahier des charges a eu lieu le 14 juin dernier.

L'offre est soumise au conseil municipal de la commune de ce 25 juin 2024 pour validation et signature du devis par le Maire.

En annexe le cahier des charges transmis aux associations, la note technique ainsi que le devis du CPIE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à signer le devis CPIE d'un montant de 9 000€ TTC

|           |    |        |    |          |   |              |   |
|-----------|----|--------|----|----------|---|--------------|---|
| Votants : | 15 | Pour : | 13 | Contre : | 0 | Abstention : | 2 |
|-----------|----|--------|----|----------|---|--------------|---|

### 13. Apprentissage « espaces verts » 2024-2026

#### Délibération n°041-2024

La commune souhaitant favoriser l'apprentissage, une déclaration d'intention de recrutement auprès du CNFPT a été déposée en début d'année 2024, en vue d'obtenir un accord préalable de financement.

Dans la mesure où la commune visait un apprentissage en espaces verts, « métier en tension », 1 contrat a été accordé pour l'année 2024.

Aussi, ce projet a été transmis au lycée de la Germinière à Rouillon et une candidature a été déposée en Mairie. Le candidat sera reçu prochainement. Le cas échéant le contrat d'apprentissage « jardinier paysagiste » pourrait débiter à la rentrée scolaire 2024.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité

VALIDE le principe d'un contrat d'apprentissage en espaces verts pour la rentrée 2024,

CHARGE le Maire d'en informer le Centre de Gestion de la Sarthe,

CHARGE le Maire de procéder au recrutement et de signer les documents relatifs.

|           |    |        |    |          |   |              |   |
|-----------|----|--------|----|----------|---|--------------|---|
| Votants : | 15 | Pour : | 15 | Contre : | 0 | Abstention : | 0 |
|-----------|----|--------|----|----------|---|--------------|---|

### 14. Echange chemin de la Martinière

#### Délibération n°042-2024

Par la délibération n°019-2024 du 09/04/2024, le Conseil municipal donnait un accord de principe de cession par voie d'échange de chemin communal à Monsieur Hervé Drouin, porteur du projet.

Les plans du dossier ainsi qu'un registre ont été à disposition du public en Mairie pendant le délai légal d'un mois.

Les conditions étant réunies,

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

CHARGE le porteur de projet de faire les démarches auprès de l'urbanisme et du notaire pour acter cet échange,

AUTORISE le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier

Monsieur DROUIN Hervé ayant donné pouvoir, sa procuration n'a pas été utilisée pour le vote de ce point.

|           |    |        |    |          |   |              |   |
|-----------|----|--------|----|----------|---|--------------|---|
| Votants : | 14 | Pour : | 14 | Contre : | 0 | Abstention : | 0 |
|-----------|----|--------|----|----------|---|--------------|---|

#### 15. Validation devis menuiseries logement boulangerie

Par la délibération n°058-2023 du 19 décembre 2023, le Conseil Municipal a autorisé le Maire a déposer une demande de subvention au titre de la DETR 2024 pour la rénovation thermique du logement de la boulangerie par le remplacement des menuiseries. Cette demande n'a pas été retenue.

Une nouvelle demande de financement dans le cadre du fond de concours de la 4CPS va être effectuée, aussi les devis vont être réactualisés.

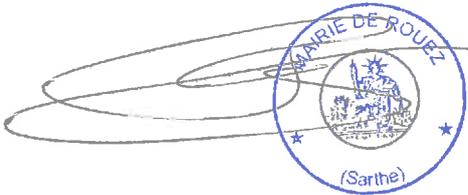
#### 16. Retour sur le Conseil d'école du 20/06/2024

*Compte rendu en annexe*

#### 17. Questions diverses

néant

Le Maire,  
Ludovic ROBIDAS



La secrétaire de séance,  
Céline BEAUCHAINE



CONSEIL D'ÉCOLE n°3  
Le jeudi 20 juin 2024

Participants :

Représentants de parents élus ; Mme HAMON, Mme VASSILLIERE, M. DUBOIS, Mme COURTIN,

Les enseignantes : Mmes CHAUMONT, JOSSÉ, LUZU, FEURPRIER

Représentants de la mairie : Mme MARÇAIS, Mme LUZU-DUFOURD, M. ROBIDAS

Mme Le Plu, Atsem

Personnes excusées : M. MAHOVIN (IEN), M. LEROYER, Mme CHEVALIER (présente au conseil d'école de Saint Rémy de Sillé), Mme ROSSIGNOL

Ordre du jour :

1- Pilotage pédagogique

- Bilan de la fin d'année : projets, sorties, ...

Depuis le dernier conseil d'école :

- Les élèves des cycles 2 et 3 sont allés voir « La vallée des loups » dans le cadre *Ecole et cinéma*.
- Les élèves de CP/CE1/CE2/CM1/CM2 de l'école de Mont Saint Jean sont venus à l'école de Rouez dans le cadre d'une correspondance avec les classes de CP/CE2 et CM1/CM2.
- La classe de GS/CE1 s'est rendue à l'école de Saint Symphorien dans le cadre de sa correspondance avec la classe de CP/CE1. L'école viendra à Rouez le lundi 1<sup>er</sup> juillet.
- Les classes de CP/CE2 et CM1/CM2 ont pu assister à une présentation d'André Leroyer pour découvrir le métier de charpentier/couvreur à la fondation.
- La classe de CP/CE2 a fait une sortie au Mans en utilisant les transports en commun. Les élèves ont participé à deux activités : initiation patinage et visite guidée du stade Marie Marvingt.
- Mme Jossé a accueilli 4 élèves de TPS dans sa classe à raison de 2 demi-journées par semaine.
- L'équipe enseignante a fait tourner 4 ateliers sur 4 semaines : atelier *jardinage*, atelier *porter secours*, un atelier d'*anglais* et un atelier *EMC en lien avec le sport*.
- L'ensemble de l'école s'est rendue à Conlie pour assister à la représentation « Là-haut » de la compagnie Barolosolo.

- Les élèves de cycle 1 ont pu assister à une seconde séance cinéma, « Neige et les arbres magiques ».
- La classe orchestre du collège Paul Scarron a fait un arrêt à Rouez pour présenter le travail de leurs élèves.
- L'école a organisé son championnat Perplexus, un concours pour le cycle 1 et un second pour les cycles 2 et 3.
- Les élèves de Mme Chevalier se sont rendus au musée de Tessé par les transports en commun. Cette sortie a été organisée avec la classe de CE2/CM1 de Rouessé-Vassé.
- Les élèves se sont rendus à la bibliothèque de Rouez
- La classe de CP/CE2 a eu deux séances avec un éducateur du club de basket de Conlie dans le cadre Ecole-Basket proposé par l'Education nationale. Il est possible que l'opération soit renouvelée pour plusieurs classes de l'école l'année prochaine.
- L'ensemble des classes a confectionné un cadeau pour la fête des parents.
- Une semaine intergénérationnelle a été organisée avec les personnes âgées du village ainsi que les papys et mamies des élèves. Des activités de jeux de société, de marche, de cuisine et de pétanque ont été proposées. La semaine s'est terminée par un goûter à l'école.
- Les élèves de CM1/CM2 sont allés à Terra Botanica avec les classes de Crissé et Mont Saint Jean.
- Les classes de PS/MS et GS/CE1 se sont rendues à Fresnay pour une initiation au cirque avec la compagnie Mimulus.
- La matinée « Je grandis » aura lieu le jeudi 27 juin pour que les élèves puissent découvrir leur classe de la rentrée prochaine.
- Le mardi 2 juillet, les élèves éliront leurs livres préférés dans le cadre des lectures des « pochettes violettes ». Rappelons que ce projet est en collaboration avec la bibliothèque de Rouez qui finance l'ensemble des livres.

- Présentation des projets pour l'an prochain

- Cycle natation du 13 septembre au 18 octobre. Le cycle concernera les élèves de la GS au CE2. Les séances se dérouleront les vendredis en début d'après-midi. Les élèves partiront de Rouez vers 13h15 de la fondation. Les informations seront distribuées dès la rentrée. Les familles doivent bien penser à donner les assurances rapidement à la rentrée
- Voyage aux Sables d'Olonne dans le cadre du Vendée Globe du jeudi 7 novembre au samedi 9 novembre pour les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2.
- Festival du livre du 25 novembre au 6 décembre. Il s'agit d'une vente de livres, les bénéfices permettent à l'équipe enseignante d'acheter des livres pour les bibliothèques de classes (20%

du total des ventes).

- Ecole et cinéma
- Cycle vélo
- Mur d'escalade

## 2- Fonctionnement de l'école

- Répartition pour l'année scolaire 2024-2025

|   |                  |                  |
|---|------------------|------------------|
| <b>PS/MS</b><br>Nathanaëlle JOSSÉ   | 17 PS<br>9 MS    | <b>26</b>        |
| <b>GS/CE1</b><br>Angélique CHAUMONT   | 8 GS<br>11 CE1   | <b>19</b>        |
| <b>CP/CE2</b><br>Fantine LUZU<br>+ enseignant pour la décharge de direction               | 15 CP<br>8 CE2   | <b>23</b>        |
| <b>CM1/CM2</b><br>Céline LUZU-DUFOURD<br>+ enseignant pour le complément du temps partiel | 11 CM1<br>10 CM2 | <b>21</b>        |
|   |                  | <b>89 élèves</b> |

L'équipe enseignante ne sait pas encore si des élèves de TPS feront leur rentrée en cours d'année parce que la classe de PS/MS démarre l'année avec 26 élèves.

Mme Luzu reste directrice.

- Bilan financier de la coopérative scolaire

Ancien solde : 1409.19 euros

English day : 59

Cinéma : 200

Matériel : 34.77

Photographe : 1158.90

Jardin : 45.07

Cuisine des anniversaires : 119.24

Transport st Sym : 127

Solde : 1492.73

- Sécurité

- Exercice de PPMS Risques Majeurs réalisé le 18 avril 2024 : Scénario : un camion transportant des matières toxiques s'est renversé dans le village. Les élèves se sont donc confinés pendant 15 minutes. L'exercice s'est très bien passé.
- DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) :

3 axes identifiés :

- Dangereux du revêtement de la cour élémentaire
- Fuite de l'urinoir dans les sanitaires des maternelles
- Formation ancienne des enseignants au PSC1

- Investissements et travaux

- Une boîte à clés qui peut se fermer pour mutualiser les clés avec le centre de loisirs (clés pour le gaz, électricité, portail pour accès pompiers).
- Cadenas du portail de l'accès pompiers ne s'ouvre plus
- Nous partageons la même ligne téléphonique avec le périscolaire, serait-il envisageable d'avoir une deuxième ligne téléphonique ? → la mairie va mettre en place un téléphone portable pour l'ALSH
- Demande de travaux pour la cour des élémentaires
- Pendant les vacances, vérifier les sanitaires, le bon fonctionnement des distributeurs de papier et savons et réparation de l'urinoir des maternelles.
- Frigo
- Etagères dans le meuble GS
- Vidéoprojecteur dans la classe CM1/CM2
- Portail entre les 2 cours dangereux

Lien avec la mairie :

- Formation PHARE en janvier et mai 2025 (2 mercredis matin) qui peut être proposée au personnel de l'école.

### 3- Relation avec les parents et les partenaires de l'école

- Remerciements à l'APE et aux parents
- Envoi des tarifs des sorties car surprise de voir que certaines familles retournent les enveloppes des tickets de tombola entièrement en inscrivant « Pas le temps »
- Merci à la mairie pour le financement des sorties (transport des séances de cinéma et de piscine)
- Merci aux parents pour leur disponibilité dans l'ensemble des sorties et journées spéciales à l'école. Les taux d'encadrement sont stricts, s'il n'y avait pas assez d'adultes, des sorties pourraient être annulées.
- Questions éventuelles des familles

Pas de questions.

Note technique

Commune de Rouez

Accompagnement technique des inventaires Pique-prune, Lucane cerf-volant et Grand capricorne sur le site Natura 2000 Bocage à Omoderma eremita entre Sillé-le-Guillaume et la Grande Charnie

CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir

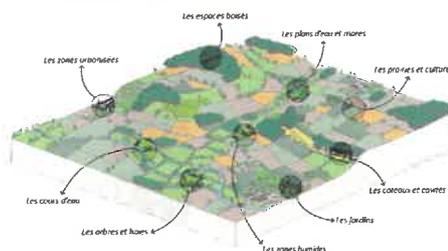


VALLÉES DE LA SARTHE ET DU LOIR

LE CPIE

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| ORGANISME                       | La Sarthe au fil de l'eau labellisée CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir |
| STATUT                          | Association Loi 1901  |
|                                 | n° SIRET 341 730 034 00053  |
| ADRESSE                         | La Bruere<br>72 200 La Fleche   |
| NOM DU RESPONSABLE LÉGAL        | Thierry AVENANT   |
| FONCTION                        | Président   |
| NOM DU RESPONSABLE HIERARCHIQUE | Noemi BINOIS  |
| FONCTION                        | Directrice  |
| TÉLÉPHONE                       | 02 43 45 83 38  |
| EMAIL                           | direction@cpie72.fr   |

Le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir est un organisme d'accompagnement technique des acteurs du territoire. Il est financé par le Département de la Sarthe, la Région Pays de la Loire, les communes membres du territoire et les entreprises locales. Le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir est un organisme d'accompagnement technique des acteurs du territoire. Il est financé par le Département de la Sarthe, la Région Pays de la Loire, les communes membres du territoire et les entreprises locales.



57% Vallées de la Sarthe et du Loir

NOTE TECHNIQUE 2024 - COMMUNE DE ROUEZ

4

NOS MISSIONS

ACCOMPAGNER LES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS  
CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE  
INFORMER ET SENSIBILISER À L'ENVIRONNEMENT  
AMÉLIORER LES CONNAISSANCES NATURALISTES

Le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir, un acteur basé sur votre territoire, véritable ressource de données terrain collectées depuis 30 ans pour vous faire gagner du temps tout en réalisant un travail de qualité. Avec ses 19 salariés et près de 100 adhérents individuels, collectifs, associations et entreprises, le CPIE est articulé autour de 4 pôles :

- > **Le pôle animation**  
Sensibilisation et éducation de tous à l'environnement
- > **Le pôle études**  
Accompagnement des territoires au service de politiques publiques et de projets d'acteurs.
- > **Le pôle communication, mobilisation citoyenne & vie associative**  
Conception de supports de communication et diffusion de l'information. Animation de réseau et mobilisation citoyenne pour agir en faveur de la biodiversité.
- > **Le pôle administratif**  
Direction, gestion et comptabilité de l'association.



aux enjeux environnementaux concites aux activités humaines du territoire. Il accompagne les collectivités et entreprises dans leurs démarches réglementaires et contribue aux projets où l'on retrouve une relation entre l'Homme et l'environnement de par l'existence des activités socio-économiques qui ont structuré ces vallées (bocages, grandes cultures, forêts, prairies, pôles urbains). CPIE, un label partagé par 80 associations en France. Dans le respect de la Charte nationale du réseau CPIE, le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir partage les mêmes valeurs qui fondent son action :

**Expert sur son territoire** Le CPIE intervient depuis 1986 sur les Vallées de la Sarthe et du Loir où il a développé des compétences fines tant en matière de connaissances naturalistes du territoire que de gestion et valorisation des milieux naturels.

**Assembleur de compétences.** Le CPIE connaît et fait intervenir les personnes ressources, aussi bien sur le plan naturaliste qu'économique agricole, touristique.

**Pédagogue et animateur du dialogue territorial** Il peut apporter conseil et expertise pour répondre

- « Une approche humaniste de l'environnement qui vise à l'épanouissement de l'Homme dans la complexité de son milieu de vie.
- « La promotion de la citoyenneté qui a pour objectif de mettre chaque citoyen en capacité d'agir pour contribuer au débat public, à la décision sur les choix environnementaux qui se posent et leurs impacts.
- « Le respect de la démarche scientifique par l'appropriation des connaissances pour développer le regard critique de nos citoyens face aux inquiétudes et aux idées reçues.

NOTE TECHNIQUE 2024 - COMMUNE DE ROUEZ

14 rue de la Sarthe et du Loir



**SOMMAIRE**

- Présentation du CPIE 3-7
- Contexte de la commune 8-9
- Missions et compétences 10-11
- Notes programmatiques 12-13
- Planification 14
- État des lieux 15
- Annexes 17-43
  - 1. Note de synthèse 18-35
  - 2. Note de synthèse et de synthèse 36-41
  - 3. Note de synthèse et de synthèse 42-43

## NOTRE EQUIPE

5

### PÔLE DIRECTION, ADMINISTRATION ET COMMUNICATION



**Noémi BINOIS**  
Responsable



**Clémence AIMÉ**  
Chargée de communication



**Katherleen PELTIER**  
Responsable administrative



**Juliette ACHALLÉ**  
Animatrice médias sociaux

### PÔLE ANIMATION



**Mathieu BROSSARD**  
Educateur environnemental  
Spécialité agriculture



**Aurélie DURAND**  
Educatrice environnemental  
Spécialité agriculture



**Chantal MARTEL**  
Educatrice environnemental  
Spécialité agriculture



**Nolwenn CHOLLET**  
Educatrice environnemental  
Spécialité agriculture



**Manon PROVOST**  
Educatrice environnemental

### PÔLE ETUDES



**Morgane SINEAU**  
Chargée de mission en matière d'éducation  
environnementale auprès des écoles



**Agnès ROGER**  
Chargée de mission en matière d'éducation  
environnementale auprès des écoles publiques



**Antoine BDDY**  
Chargé de mission  
environnemental auprès des écoles



**Baptiste BREGET**  
Chargé de mission auprès des écoles



**Angèle BARIDEAU-CASTETS**  
Chargée de mission  
environnemental auprès des écoles



**Manuel PLANTIVE**  
Chargé de mission en matière d'éducation  
environnementale



**Élodie FOUGERE**  
Chargée de mission en matière d'éducation  
environnementale



**Claire PICOT**  
Chargée de mission en matière d'éducation  
environnementale



**Constant ÉMERY**  
Chargé de mission en matière d'éducation  
environnementale

## LE RESEAU CPIE

7

### UN LABEL, UN RÉSEAU

#### La force d'un réseau

Plus de 100 CPIE sont membres de l'Union Nationale des CPIE, de l'Union Régionale des CPIE Pays de la Loire et de l'Association Nationale des CPIE. Ces réseaux permettent de mutualiser les compétences et de bénéficier de l'expertise de chacun.



#### Nos agréments

- Agrément Jeunesse et Éducation Populaire n° 983-011 / 154 du 15 février 1988
- Agrément au titre de l'enseignement de services à la population de la Loire n° 154 du 17 juillet 98 du 17 septembre 2021
- Agrément Éducation Nationale n° 0101 du réseau des CPIE de la Loire n° 154 du 15 février 2021
- Agrément Protection de l'Environnement au titre des articles L. 214-3 et L. 214-4 du code de l'environnement (arrêté n° 20190101) du 26 janvier 2019



### Les CPIE, artisans du changement environnemental

Depuis la création des CPIE, nous avons accompagné les collectivités, les entreprises, les associations et les citoyens dans leurs démarches environnementales. Nous sommes à l'écoute de vos besoins et nous vous accompagnons dans vos projets.

- AXE 1 :** Conscience citoyenne et éducation de la jeunesse
- AXE 2 :** Structuration des démarches pour les entreprises et collectivités
- AXE 3 :** Mise en œuvre de projets concrets et actions de sensibilisation

### Nos contributions au niveau régional

- Action de sensibilisation de la jeunesse en matière d'éducation à l'environnement
- Action de sensibilisation de la jeunesse en matière d'éducation à l'environnement
- CPIE référent pour les entreprises et collectivités en matière d'éducation à l'environnement
- CPIE référent pour l'opération "Un diagramme dans mon jardin"
- Participation au fonctionnement du réseau régional

6

## CHIFFRES CLÉS

### L'HUMAIN AU COEUR DU PROJET

**89**  
ADHÉRENTS

**16**  
ADMINISTRATEURS

**187**  
BÉNÉVOLES

**19**  
SALARIÉS

### LE CPIE, INFORME, ANIME ET SENSIBILISE

**54**  
ANIMATIONS GRAND PUBLIC

**2169**  
PARTICIPANTS À NOS ANIMATIONS

**6 557**  
ÉLÈVES SENSIBILISÉS

### SUR SON TERRITOIRE

2024 : 2024 :  
VALLÉES DE LA SARTHE ET DU LOIR

2024 : 2024 :  
EST-MAINE ET LOIRE ET DÉPARTEMENT DE LA SARTHE

### LE CPIE ACCOMPAGNE

**67** projets  
DE COLLECTIVITÉS ET EPCI

**9** projets  
D'ÉTABLISSEMENTS PUBLICS

**48** projets pédagogiques  
D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

**44** projets  
D'ENTREPRISES

**25** projets  
AVEC DES ASSOCIATIONS

8

## CONTEXTE DE LA COMMANDE

### Accompagnement à la mise en œuvre d'inventaires sur les 3 espèces de coléoptères saproxyliques inscrits à la directive Habitat-Faune-Flore

La commune de Rouez, animatrice du site Natura 2000 Bocage à Osmoderma eremita entre Sillé-le-Guillaume et la Grande Charnie en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, qui assure l'animation territoriale du site Natura 2000 auprès du public agricole, collectivités et privés, souhaite poursuivre en 2024 l'amélioration des connaissances des populations des trois espèces de coléoptères saproxyliques inscrits à la directive Habitat-Faune-Flore : Pique-prune (*Osmoderma eremita*), Grand capricorne du Chêne (*Cerambyx cerdo*) et Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*).



## Compréhension de la mission demandée

Afin de poursuivre l'inventaire des populations des coléoptères cibles sur le site Natura 2000 qui présente un maillage bocager important (13 749 ha), la commune de Rouez et la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire recrutent un ou plusieurs stagiaires et souhaitent l'appui d'une structure experte pour l'encadrement technique de ceux-ci.

L'objectif de la mission demandée est donc triple :

1/ Appuyer les stagiaires dans leur mission de stage (méthodologie d'inventaire, formation, accompagnement lors des prospections terrain, vérification des identifications, lecture des documents produits, etc.).

2/ Participer aux différentes actions de sensibilisation et de restitution.

3/ Participer à la capitalisation et à la formalisation des données naturalistes produites



Une des missions du CPIE consiste à la sensibilisation de toutes et tous à la connaissance et à la prise en compte des enjeux « environnementaux » ainsi les salariés du CPIE peuvent avoir la double compétence à la fois sur de l'expertise technique mais également sur la pédagogie. Le CPIE réalise ainsi différentes actions de sensibilisation (animations de découverte sur des thèmes très variés (notamment haie et bocage), réunions d'information dans le cadre de restitution d'études ou d'actions).

Au niveau régional, les différents CPIE se sont dotés d'un outil de saisie des données faunistiques et floristiques pour faciliter la capitalisation (analyse et la valorisation des données produites lors des études menées par les CPIE du réseau régional mais également par des contributeurs privés. Cet outil est parfois mis à disposition de certains partenaires pour optimiser la capitalisation et notamment la standardisation des données au format SINP pour une remontée des données au niveau régional et/ou national.

L'accompagnement demandé par la commune de Rouez en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire constitue une mission s'inscrivant au cœur du domaine d'activité du CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir de par les différents objectifs visés. Nous souhaitons par cette mission pouvoir apporter notre contribution à un approfondissement des connaissances des espèces cibles sur le territoire d'intervention à un encadrement technique et méthodologique de qualité des stagiaires dans le cadre de la réalisation de leur mission ainsi qu'un porter à connaissance des résultats des inventaires et des enjeux de préservation du bocage et des vieux arbres auprès des habitants et acteurs locaux. Nous mettrons également à disposition nos connaissances sur les outils de capitalisation et formalisation des données afin de répondre aux enjeux de remontées des données dans le cadre du SINP.



## MOTIVATIONS & COMPETENCES POUR LA MISSION

Le CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir, association à l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, basée à La Flèche, intervient depuis une quinzaine d'années sur le territoire sarthois dans la réalisation d'inventaires des populations des trois coléoptères saproxyliques cibles dans la mission. En effet, le CPIE réalise ce type d'inventaire depuis 2006 sur le site Natura 2000 de la Vallée du Loir de Vaas à Bazouges de manière annuelle et a réalisé plusieurs expertises sur le site Natura 2000 Vallée du Narais, Forêt de Bercé et Ruisseau du Dinan dans le cadre de l'élaboration du documents objectifs et de la définition des extensions entre 2011 et 2014. Entre 2018 et 2022, le CPIE a également été missionné par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire pour assurer l'encadrement technique des stagiaires missionnés pour réaliser les inventaires de population des coléoptères cibles sur les deux sites Natura 2000 : Bocage à *Osmoderma eremita* entre Sillé-le-Guillaume et la Grande Charrie et Bocage à *Osmoderma eremita* au nord de la forêt de Perseigne. Ainsi le CPIE a déjà une certaine connaissance du territoire et des acteurs cibles par la mission. Dans le cadre de ses autres projets, le CPIE est également amené à réaliser ce type d'inventaire de façon plus ponctuelle (Atlas de biodiversité Communale, Etudes réglementaires, etc.).

La mise en application des protocoles d'inventaire des trois espèces de coléoptères cibles nécessite des compétences sur l'appréhension du risque pour monter dans les arbres pour notamment effectuer la recherche des individus présents dans les cavités. Ainsi, le CPIE a participé à une journée de sensibilisation sur le travailleur nocturne organisée par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire et dispose du matériel adapté à l'exécution de ces inventaires : 1 échelle, 1 baïonnette, des casques, des sangles et matériel de fouille, et de collecte des échantillons. Certaines des espèces cibles étant protégées au niveau national, la perturbation des individus, la collecte et la mise en collection des spécimens individuels nécessitent plusieurs autorisations préfectorales donc le CPIE est muni et qui couvre tout le département de la Sarthe.

Le CPIE accueille depuis de nombreuses années des volontaires en service civique, des apprentis, des stagiaires sur des missions longues ou courtes, ainsi les salariés de l'équipe du CPIE ont l'habitude d'accompagner les stagiaires sur des plans techniques et méthodologiques pour qu'ils puissent assurer leur mission dans les meilleures conditions possibles.

## NOTRE PROPOSITION

### A - Encadrement des techniques des stagiaires

L'encadrement technique des stagiaires est proposé de la manière suivante :

► **1 réunion de préparation** de la mission avec la commune de Rouez, la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, le CPIE et les stagiaires (contexte et historique de l'action, présentation du territoire et du matériel, sélection des secteurs de prospection, médiation et pédagogie avec les exploitants).

► **10 jours d'accompagnement sur le terrain.** La première journée d'accompagnement sur le terrain sera consacrée à former les stagiaires à la mise en place du protocole sur le terrain sur un secteur sélectionné pour l'étude (description et relevés des différentes variables, protocole de recherche et de fouille dans le terreau, identification des traces et indices, saisie sur tablette terrain, aspects sécurité du travail en hauteur dans les arbres, etc.). Les 9 jours restants permettront d'accompagner le ou les stagiaires afin de former des binômes de prospection. Le terrain étant obligatoirement réalisé par deux pour des aspects de sécurité.

► **1 temps de vérification des échantillons collectés** sera mis en place à l'issue des relevés terrain afin de valider les identifications réalisées par les stagiaires en dehors des journées de prospections communes et de faire le point sur les populations recensées.

► **Contribution à la rédaction des documents produits.** Le CPIE interviendra en appui sur la rédaction des documents à produire (rapport de stage, compte-rendu auprès des agriculteurs, bilan technique annuel) à deux niveaux. Le premier niveau en amont de la rédaction afin d'évaluer la structuration des documents et les contenus attendus. Le deuxième niveau en aval de la rédaction afin d'apporter des compléments aux documents rédigés. Le CPIE pourra également assister les stagiaires sur leur présentation oral si besoin.

### B - Sensibilisation

La mission comprend un volet sensibilisation avec la proposition suivante :

► **1 animation sur le terrain** afin de faire découvrir l'intérêt de préserver les vieux arbres et le bocage et d'informer sur les espèces sensibles du site Natura 2000 auprès des habitants et exploitants du territoire. Le CPIE interviendra sur la préparation de l'animation (déroule, création d'outils, etc.) et sera présent lors de la réalisation de l'animation.

► **1 réunion d'information** pourra être réalisée auprès des membres du comité de pilotage du site Natura 2000 afin d'informer des résultats des inventaires. Le CPIE interviendra sur la préparation de cette réunion (déroule de la présentation, élaboration de la présentation, etc.) et sera présent lors de la réunion.

NB : Si il n'est retenu qu'une seule action de sensibilisation, le temps prévu pourra être reporté sur d'autres actions afin de conforter l'encadrement technique du ou des stagiaires.

## C - Capitalisation des données produites

Actuellement les données naturalistes issues des différentes années ont été saisies sur les tablettes ou dans les tableaux de données des stagiaires mais celles-ci n'ont pas forcément été formalisées pour faciliter leur analyse ou leur diffusion, Le CPIE propose d'apporter un appui de la manière suivante :

► **Le temps d'échange sera dédié à la capitalisation et la formalisation des données.** Le CPIE pourra mettre à disposition la base de données existante sur lequel il saisit actuellement ses données (formalisation d'une convention par exemple) ou alors une réflexion sera engagée pour la création d'une base de données interne avec un appui du CPIE sur sa structuration en vue d'être compatible au standard SINP pour assurer la diffusion des données auprès des financeurs.

## D - Equipe technique du CPIE mobilisée

3 salariés du CPIE seront susceptibles d'être mobilisés pour la mise en oeuvre de cette mission

► **Manuel PLANTIVE** : chargé d'étude environnement en charge de suivis faune. Il mène actuellement les inventaires sur les recherches d'indices de présence des coléoptères saproxyliques sur le site Natura 2000 Vallée du Loir et est intervenu sur le site Natura 2000 ciblé en tant que stagiaire à la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire puis en tant que salarié du CPIE. Il réalise également des animations auprès du grand public et des réunions de restitution de projets d'étude auprès d'élus. Il encadre des stagiaires dans le cadre de mission longue durée (5 à 6 mois).

► **Constant EMERY** : chargé d'étude environnement en charge de suivis faune. Il mène également les inventaires sur les recherches d'indices de présence des coléoptères saproxyliques sur le site Natura 2000 Vallée du Loir et est intervenu sur le site Natura 2000 ciblé. Il réalise aussi des animations auprès du grand public.

► **Morgane SINEAU** : chargée de mission eau et biodiversité et coordinatrice des projets biodiversité. Elle a réalisé les inventaires sur les recherches d'indices de présence des coléoptères saproxyliques sur le site Natura 2000 Vallée du Loir pendant plusieurs années et est intervenu sur le site Natura 2000 ciblé. Elle réalise également des animations auprès du grand public et des réunions de restitution de projets d'étude auprès d'élus. Elle encadre des stagiaires dans le cadre de mission longue durée (5 à 6 mois) et des volontaires en service civique.

Les compétences précises sont détaillées dans l'annexe 2 du document.

| Accompagnement technique des inventaires Pique-prune, Lucane Cerf-volant et Grand Capricorne sur le sites Natura 2000 de bocage à Osmoderma eremita entre Sillé-le-Guillaume et la Grande Charnie - Année 2024 |                 |                         |                   |
|--|-----------------|-------------------------|-------------------|
| Étape  | Nombre de jours | Échéancier prévisionnel | Coûts (PU TTC)    |
| Appui à la préparation de la mission   | 0,5             | juin-24                 | 300               |
| Participation aux journées de prospection et formation des stagiaires  | 10              | juin-septembre 2024     | 6000              |
| Vérification des échantillons récoltés   | 0,5             | août-septembre 2024     | 300               |
| Participation à la rédaction (relecture rapport, compte-rendu, bilan)  | 1,5             | août-novembre 2024      | 900               |
| Participation aux actions de sensibilisation (animation, réunion)  | 1,5             | août-novembre 2024      | 900               |
| Capitalisation et formalisation des données  | 1               | septembre-décembre 2024 | 600               |
| <b>Total</b>   | <b>15</b>       |                         | <b>9 000,00 €</b> |

## 14 PLANNING PREVISIONNEL

| Étapes  | 2024 |      |         |      |       |      |      |      |
|---|------|------|---------|------|-------|------|------|------|
|   | Mai  | Juin | Juillet | Août | Sept. | Oct. | Nov. | Déc. |
| <b>A - Encadrement technique des stagiaires :</b>                                   |      |      |         |      |       |      |      |      |
| Appui à la préparation de la mission  |      |      |         |      |       |      |      |      |
| Formation des stagiaires et participation aux journées de prospection               |      |      |         |      |       |      |      |      |
| Vérification des échantillons collectés   |      |      |         |      |       |      |      |      |
| Participation à la rédaction des documents produits (rapports, compte-rendus, etc.) |      |      |         |      |       |      |      |      |
| <b>B - Sensibilisation :</b>  |      |      |         |      |       |      |      |      |
| Animations sur le terrain   |      |      |         |      |       |      |      |      |
| Réunions d'information publiques  |      |      |         |      |       |      |      |      |
| <b>C - Capitalisation des données produites :</b>                                   |      |      |         |      |       |      |      |      |
| Temps d'échange et mise en forme  |      |      |         |      |       |      |      |      |

## 16

La collecte et le traitement de données naturalistes sont menés par des chargés d'études qui, experts dans leur domaine,

peuvent intervenir sur bien des groupes d'espèces et tous types de milieux :

> Faune : oiseaux, insectes, amphibiens, reptiles, micromammifères chauves-souris...

> Flore

> Habitats, milieux naturels et écosystèmes, dont zones humides et milieux aquatiques

## 1. NOS RÉFÉRENCES

- 1.1 Expertise naturaliste
- 1.2 Études réglementaires
- 1.3 Dialogue territoriale
- 1.4 Valorisation de la biodiversité
- 1.5 Communication - sensibilisation
- 1.6 Sciences participatives et mobilisation citoyenne

## 2. NOS COMPÉTENCES ET MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

- 2.1 Compétences individuelles de l'équipe salariée
- 2.2 Effectifs moyens annuels et personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

## 3. NOTRE ÉQUIPEMENT MATÉRIEL ET TECHNIQUE

### ACTIONS PRINCIPALES RÉALISÉES

Animation du site Natura 2000 de la Vallée du Loir de Vaas à Bazouges (FR5200649)

- Animation de la contractualisation et accompagnement des porteurs de projet MAE/PAEc, contrats Natura 2000 et Charte Natura 2000.
- Appui des services de l'État dans l'évaluation des incidences des projets.
- Suivis scientifiques flore, habitats et faune (Cuivré des marais, Gomphe de Graslin, Grand capricorne, Pique-prune, Loutre, Castor, Amphibiens, etc.)
- Elaboration et diffusion de documents d'informations et de communication

« Évaluation de l'efficacité des mesures retard de fauche sur le site Natura 2000 FR5200649 Vallée du Loir de Vaas à Bazouges »

- Suivi de l'efficacité des mesures Natura 2000
- Inventaires faunistiques et phytosociologiques

Animation du site Natura 2000 Vallée du Narais, Forêt de Berce, Ruisseau du Dinan (FR5200647)

- Appui conseils DOCOB
- Rédaction du projet de territoire et PAEc
- Suivis scientifiques faune-flore-habitats,
- Elaboration et diffusion de documents d'informations et de communication
- Programme d'animations scolaires, grand public

## 1. NOS RÉFÉRENCES

### 1.1 Expertise naturaliste

| INTITULÉ DU PROJET   | COMMANDITAIRE / ANNÉE   |
|--|---|
| <b>Conservation et gestion des aires protégées</b>   |   |
| <b>Natura 2000</b>   |   |
| Vallée du Loir<br>                        | Syndicat Intercommunal du Loir 2009-2021<br>PETR Pays Vallée du Loir Depuis 2021<br>~ 60 K€ |
| Contrat de recherche et développement<br> | Office Français de la Biodiversité 2021-2025<br>~ 22 K€                                     |
| Vallée du Narais<br>                      | Département de la Sarthe Depuis 2017<br>35 K€   |

| INTITULÉ DU PROJET   | COMMANDITAIRE / ANNÉE   |
|--|---|
| <b>Conservation et gestion des aires protégées</b>   |   |
| <b>Réserves naturelles</b>   |   |
| Réserve Naturelle Régionale des Marais de Cré-sur-Loir / La Flèche<br>         | Communauté de communes du Pays fléchois<br>Depuis 2008<br>~ 50 K€ |
| <b>Espaces naturels sensibles</b>  |   |
| ENS de la Vallées des Cartes à Vaulandry<br>                                   | Baugé en Anjou<br>Depuis 2012<br>~ 28 K€                          |
| ENS des prairies de Cherré à Aubigné-Racan / ENS de la Prée d'amont à Vaas<br> | Département de la Sarthe<br>2018-2023<br>~ 22 K€                  |

## ACTIONS PRINCIPALES RÉALISÉES

- Suivis écologiques et appui à la réalisation des travaux,
- Conseils pour la gestion,
- Bilan du Contrat de Restauration Entretien zone humide,
- Bilans intermédiaires évaluation finale PG et élaboration des PG 2014-2019 et 2021-2032.

- Accompagnement mise en œuvre de la stratégie d'actions du site,
- Assistance à maîtrise d'ouvrage interprétation et aménagement du sentier d'interprétation,
- Sensibilisation et concertation,
- Diagnostic écologique ENS Vallée des Cartes à Vaulandry.

- Diagnostic écologique et cartographie fine des habitats
- Définition des enjeux et préconisations de gestion de l'ENS des Prairies de Cherré
- Inventaire flore, Cuivré des marais

## ACTIONS PRINCIPALES RÉALISÉES

- Inventaires acoustiques chauves-souris
- Cartographies, analyse et rédaction des résultats
- Enjeux pollution lumineuse

- Accompagnement technique des inventaires pique-prune sur deux sites Natura 2000 de Bocage à *Osmedema eremita* auprès des communes de Rouez et Villeneuve en Perseigne

- Inventaires (inventaires phytosociologiques, relevés pédologiques)
- Hiérarchisation zones humides
- Préconisations d'aménagement et de gestion
- Cartographies

- Inventaires (inventaires phytosociologiques, relevés pédologiques)
- Hiérarchisation zones humides
- Préconisations d'aménagement et de gestion
- Cartographies

| INTITULÉ DU PROJET   | COMMANDITAIRE / ANNÉE   |
|--|---|
| <b>Diagnostic écologique</b>   |   |
| <b>Espèces</b>   |   |
| <b>Étude acoustique à Ecommoy</b><br>   | Commune de Ecommoy<br>2022<br>~ 3 K€  |
| <b>Étude Pique-prune</b><br>  | Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire<br>2018-2022<br>~ 9 K€ |
| <b>Zones humides</b>   |   |
| <b>Diagnostic zones humides Communauté de communes de Baugeois Vallée</b><br> | Communauté de communes de Baugeois Vallée<br>2020-2023<br>~ 200 K€          |
| <b>Expertise zones humides Communauté de communes Sud Sarthe</b><br>          | Communauté de communes du Sud-Sarthe<br>2018-2019<br>~ 150 K€               |

| INTITULÉ DU PROJET   | COMMANDITAIRE / ANNÉE                         |
|--|---|
| <b>Diagnostic écologique</b>   |   |
| <b>Entreprises</b>   |   |
| <b>Accompagnement Odysée Environnement</b><br>   | Odyssée environnement<br>2021-2022<br>~ 12 K€ |
| <b>Accompagnement mesures parc éolien Lavernat</b><br>   | Engie Green<br>2020-2022<br>~ 40 K€           |
| <b>Expertise sur la présence de l'Hélianthème faux alysson en vue de la réalisation d'une piste BMX sur le site du vélodrome au Mans</b><br> | Juillet 2019<br>~ 2 K€                        |
| <b>Accompagnement Carrières Pigeon</b><br>   | Groupe Pigeon<br>Depuis 2015<br>~ 8 K€        |
| <b>Suivi de biodiversité sur les Carrières Lafarge</b><br>   | Groupe Lafarge<br>De 2008 à 2021<br>~ 5 K€    |

## ACTIONS PRINCIPALES RÉALISÉES

- Diagnostic écologique : chiroptères, amphibiens, avifaune, entomologie
  - Programme d'actions en faveur de la biodiversité
  - Sensibilisation
- Suivi mortalité chiroptérologique et ornithologique
  - Suivi de l'activité des chiroptères
  - Suivi de l'avifaune
- Inventaire de l'espèce
  - Analyse des impacts
  - Propositions de mesures d'évitement
- Inventaires naturalistes.
  - Dossier CNPN.
- Etudes faune, flore, habitats des carrières de La Monnerie et La Louverie à La Flèche
  - Propositions d'aménagement,
  - Préconisations de gestion et d'entretien.

## ACTIONS PRINCIPALES RÉALISÉES

- Etat initial de l'environnement zone d'aménagement
  - Diagnostic écologique zone périphérique
  - Etude d'impact et mesures
  - Préconisations de gestion
  - Dossiers réglementaires
- Diagnostic faune-flore site Durtal
  - Evaluation impacts
  - Elaboration des mesures relatives aux zones humides

Le dialogue territorial, c'est la mobilisation des principes de la concertation et de la médiation pour l'appui au développement des territoires, pour aider les acteurs locaux à trouver des solutions concertées dans différents domaines pour lesquels le CPIE s'engage :

- la gestion de l'eau.
- la préservation de la biodiversité.
- la gestion d'espaces naturels.
- la gestion différenciée des espaces communaux

## ACTIONS PRINCIPALES RÉALISÉES

- Définitions et hiérarchisation des actions à mettre en place pour la ville
- Groupes de travail
- Mobilisation citoyenne
- Rédaction d'une charte des Services municipaux

## 1.2 Études réglementaires

| INTITULÉ DU PROJET  | COMMANDITAIRE / ANNÉE |
|---|-----------------------|
| <b>Études réglementaires</b>  |                       |
| Étude ZOO de La Flèche<br> | 2021-2022<br>~ 25 K€  |
| Étude Wienerberger<br>     | 2020-2021<br>~ 8 K€   |

## 1.3 Dialogue territoriale

| INTITULÉ DU PROJET   | COMMANDITAIRE / ANNÉE                           |
|--|---|
| <b>PLU / PLUI</b>  |   |
| Accompagnement à la transition écologique de Sablé-sur-Sarthe<br> | Ville de Sablé-sur-Sarthe<br>2022-2023<br>~ 5K€ |

| INTITULÉ DU PROJET  | COMMANDITAIRE / ANNÉE  |
|---|--|
| <b>ABC</b>  |  |
| Atlas de la Biodiversité Communautaire du Pays Fléchois<br>                       | Communauté de communes du Pays fléchois<br>2020-2023<br>~ 180 K€ |
| Atlas de la Biodiversité Communautaire Territoire de Perseigne<br>                | PNR Normandie-Maine<br>2021-2023<br>~ 11 K€                      |
| <b>SCOT / PCAET</b>   |  |
| Accompagnement à la mise en œuvre du volet TVB du SCOT du Pays du Mans<br>        | SMPDM<br>Depuis 2016<br>~ 10K€                                   |
| Accompagnement à la mise en œuvre des actions du PCAET du Pays Vallée du Loir<br> | PETR PVL<br>2019-2022<br>~ 7 K€                                  |

## ACTIONS PRINCIPALES RÉALISÉES

- Prospections faunistiques et floristiques sur l'ensemble des communes
  - Mise en œuvre d'actions de sensibilisation et de sciences participatives
  - Déploiement d'un programme pédagogique à destination des scolaires
  - Élaboration des outils de communication
- Prospections sur les mammifères (grands mammifères, micromammifères et chiroptères) sur plusieurs communes du territoire de Perseigne (répartition avec la LPO Sarthe)
  - Réalisation d'animations à destination du grand public (pelotes et rapaces nocturnes, chauves-souris)
- Bilan TVB et accompagnement révision du SCOT,
  - Réalisation d'événementiels à destination des acteurs du territoire,
  - Élaboration du guide TVB du SCOT,
  - État initial de l'Environnement dans le cadre de la révision du SCOT 2
  - Gouvernance TVB.
- Sensibilisation des scolaires sur les questions de sobriété énergétique au travers d'un défi « Ecole à énergie positive »
  - Expérimentation d'une action « Village à Énergie Positive »
  - Communiquer et mettre en réseau les acteurs autour des pratiques agricoles et sylvicoles adaptées au changement climatique.

## ACTIONS PRINCIPALES RÉALISÉES

- Élaboration des synthèses environnementales et paysagères\*
  - Cartographies
  - Gouvernance avec Les Communautés de communes du département
  - Coordination partenariale
- Inventaires faune – flore
  - Préconisations de gestion
- Étude d'interprétation
  - Propositions d'aménagement et d'entretien du site
  - Groupes de travail
- Sentier d'interprétation d'Arthezé
  - La Fontaine Saint Martin
  - Sentiers rando La Flèche
  - Le Bois à La Flèche
  - Site de la Monnerie
  - Site de la Mergeoire
  - Mise en place application Baludik
- Diagnostic faune-flore
  - Scénarii d'aménagements
  - Coordination partenariale
  - Montage financier projet d'interprétation

## 30 1.4 Valorisation de la biodiversité

| INTITULÉ DU PROJET   | COMMANDITAIRE / ANNÉE                                    |
|--|--|
| <b>Portraits de territoire</b>   |  |
| Portraits de territoire de la Sarthe<br>  | Région Pays de la Loire<br>2021-2023<br>~ 50 K€          |
| <b>Projet de valorisation des milieux naturels</b>   |  |
| Arche de la Nature Le Mans Métropole<br>  | 2021-2022<br>~ 10 K€                                     |
| Sentier d'interprétation sur l'ENS des Sources de la Vallée des Cartes à Vaulandry<br>          | Ville de Baugé-en-Anjou<br>2019-2022<br>~ 30 K€          |
| Valorisation pédagogique et environnementale sur la Communauté de communes du Pays fléchois<br> | Communes du Pays fléchois<br>2019-2023<br>~ 40 K€        |
| Étude de faisabilité en vue de la valorisation de milieux naturels communaux   | Lombron, Téloché, Aigné, Tresson<br>2020-2023<br>~ 30 K€ |

## 32 1.5 Communication / sensibilisation

| INTITULÉ DU PROJET  | COMMANDITAIRE / ANNÉE                |
|---|--------------------------------------|
| <b>Actions de communication pédagogiques eau</b>  |                                      |
|   | CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir |
| <b>Outils pédagogiques</b>  |                                      |
| <b>Expositions</b>  |                                      |
|   | DREAL Pays de la Loire / FEDER       |
|   | DDT(M) de la Sarthe                  |
| Nos cours d'eau – des espaces aux multiples usages. Kit de sensibilisation – Hydromorphologie des cours d'eau<br> | Union Nationale des CPIE             |
| <b>Point infos biodiversité</b>   |                                      |
|    |                                      |

La valorisation de la biodiversité et des paysages qui nous entourent se fait par le pilotage de projets locaux, avec et pour les collectivités. Les finalités sont multiples : préservation de l'environnemental, éducation, activités récréatives

33

L'animation de réseaux bénévoles est un des piliers des actions du CPIE. Elle permet d'inciter à l'observation d'espèces, d'apporter des connaissances pour sensibiliser à leur préservation, de permettre à tout citoyen de devenir acteur du maintien de la biodiversité, d'inventorier et d'étudier ces espèces selon un protocole scientifique. Les bénévoles peuvent donc participer et agir activement en faveur de la nature qui nous entoure.

35

### ACTIONS PRINCIPALES RÉALISÉES

- Page facebook, Instagram
- Newsletter mensuelle
- Site internet
- Edition de l'agenda des sorties nature annuel

- Exposition Natura 2000 « Biodiversité en Vallée du Loir »

- Malle pédagogique « Les secrets du bocage »
- Exposition « Natura 2000 en Sarthe »

6 panneaux d'exposition sur l'hydromorphologie et le bon état écologique des cours d'eau. Diaporama pour les élus sur l'explication de ces concepts. Plateforme internet de présentation des outils pour différents publics.

« Point Info Biodiversité » sur le site internet du CPIE (rubrique « Centre de Ressources du Territoire ») regroupant des ressources environnement au service de votre territoire. Mise à disposition des ressources documentaires sur le catalogue du GRAINE Pays de La Loire : <http://ressources-environnement-paysdelaloire.org/>

### ACTIONS PRINCIPALES RÉALISÉES

- Itinéraire de la Prairie de Cherre à Aubigné Racan
- Itinéraire de l'Arboretum à Saint Jean de la Motte
- Itinéraire du Boudin de Son à Pruilley l'Eguillé
- Itinéraire du Petit Plessis à Ruaudin
- Itinéraire de la Voie Verte au Vieil Baugé

- Élaboration de l'ouvrage
- Partenariats réseaux naturalistes
- Coordination

- Actions de restauration et de gestion des mares avec les propriétaires
- Coordination projet en Sarthe

- Coordination du suivi de la population migratrice d'amphibiens par le SCV et les bénévoles
- Relevé et bilan annuel du dispositif

- Formation des bénévoles
- Actions de préservation de la biodiversité
- Actions de sciences participatives

NOTE TECHNIQUE 2024 - COMMUNE DE ROUEZ

34

## 1.6 Sciences participatives et mobilisation citoyenne

| INTITULÉ DU PROJET   | COMMANDITAIRE / ANNÉE                                  |
|--|--|
| <b>Rando'clim</b>  |  |
| <b>Rando'clim en Sarthe</b>  | Projet multi partenarial<br>Depuis 2018<br>- 30 K€     |
| <b>Actions amphibiens</b>  |  |
| <b>Atlas herpétologique des Pays de la Loire</b>                               | Union Régionale des CPIE<br>2019-2022                  |
| <b>Projet Mares et amphibiens en Pays de la Loire</b>                          | Union Régionale des CPIE<br>2022-2024                  |
| <b>Passage à petite faune de la RNR des Marais de Cré-sur-Loir / La Flèche</b> | Communauté de Communes du Pays Fléchois<br>Depuis 2007 |
| <b>Actions chiroptères</b>   |  |
| <b>Vigie Chauves-souris</b>  | CPIE Vallées de la Sarthe et du Loir                   |

NOTE TECHNIQUE 2024 - COMMUNE DE ROUEZ

NOTE TECHNIQUE 2024 - COMMUNE DE ROUEZ

36

## 2. NOS COMPÉTENCES ET MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

### 2.1 Compétences individuelles de l'équipe

| POLE ETUDES   | QUALIFICATION  | SPECIALITES  |
|---|--|--|
| Angèle BARDICAU CASTETS<br>Chargée d'études environnement                                     | Master II Master 2 Gestion de la Biodiversité - Université Toulouse Paul Sabatier  | Gestion de projets **<br>Chiroptères ***   |
| Antoine BODY<br>Chargé de mission agriculture et biodiversité                                 | Diplômé d'un Master Gestion Intégrée de l'Environnement, de la Biodiversité et des Territoires Montpellier, Sherbrooke (Québec)<br>Master 1 Biologie et populations des écosystèmes  | Gestion de projets ***<br>Flore et habitats***   |
| Baptiste BRIEGET<br>Chargé d'études zones humides   | Diplômé d'un Master II Écologie des ressources naturelles et développement durable   | Pédologie **<br>Botanique **<br>Gestion de projets *   |
| Constant EMERY<br>Chargé d'études environnement   | Diplômé d'un Bachelier Biodiversité - MFR Les Forges - La Ferté Bernard<br>Bachelier Management environnemental - MFR Les Forges - La Ferté Bernard<br>BTSA Gestion et Protection de la Nature - MFR Les Forges - La Ferté Bernard | Océanophiles ***<br>Lépidoptères ***<br>Entomologie générale **<br>Ichtyofaune ***<br>Micromammifères *<br>Génie écologique *  |
| Elodie FOUGERE<br>Chargée d'études zones humides  | Diplômée d'un Master Gestion des habitats et bassins versants  | Pédologie **<br>Botanique **   |
| Claire PICOT<br>Chargée de mission environnement  | Diplômée d'un Master Agrosociétés Environnement Territoires Paysage Forêt - Parcours « Gestion et valorisation agri-environnementales » - Université de Caen   | Gestion de projets **<br>Animation territoriale **<br>Connaissance des milieux naturels *  |
| Manuel PLANTIVE<br>Chargé d'études environnement  | Diplômé d'un Master II Gestion et conservation de la biodiversité  | Amphibiens et Reptiles **<br>Mammifères semi-aquatiques *<br>Chiroptères ***<br>Ornithologie **  |
| Agnès ROGER<br>Chargée de mission environnement - coordinatrice projets politiques publiques  | Diplômée de Master II Pro Biodiversité, Ecologie, Environnement - Grenoble - et d'un Master I Pro Géo-Ingénierie et Développement durable - Bordeaux   | Gestion de projets ***<br>Lien partenaires / réseau ***<br>Coordination ***  |
| Morgane SINEAU<br>Chargée de mission eau et biodiversité - coordinatrice projets biodiversité | Diplômée d'un Master II Biodiversité Ecologie et Environnement - Grenoble  | Gestion de projets ***<br>Lien partenaires / réseau***<br>Amphibiens et Reptiles***<br>Odonates ***<br>Ornithologie **<br>Mammifères semi-aquatiques**<br>Insectes sapro-xylophages ** |

NOTE TECHNIQUE 2024 - COMMUNE DE ROUEZ

NOTE TECHNIQUE 2024 - COMMUNE DE ROUEZ

| COMPETENCES EN LIEN AVEC LA MISSION   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Inventaires et suivis faunistiques</li> <li>Animation des réseaux de bénévoles chiroptères</li> <li>Cartographie et SIG</li> </ul>   | <p>8 ans d'expérience en association<br/>Ses qualités : écoute, rigueur et organisation</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Inventaires -faune-flore- habitats</li> <li>Accompagnement d'acteurs socioéconomiques (carriers, agriculteurs)</li> <li>Accompagnement de collectivités (animation Natura 2000, expertises)</li> <li>Conduite de projet : plans de gestion, agriculture et biodiversité</li> <li>Cartographie et SIG</li> </ul>  | <p>9 ans d'expérience en bureau d'études et association<br/>Ses qualités : médiation, expertise et conseil</p>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Inventaires habitats-flore</li> <li>Accompagnement de collectivités (zones humides)</li> <li>Animation de réunions</li> <li>Cartographie et SIG</li> </ul>   | <p>7 ans d'expérience en bureau d'études et association<br/>Ses qualités : expertise de terrain</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Inventaires faunistiques</li> <li>Cartographie et SIG</li> </ul>   | <p>6 ans d'expérience en association<br/>Ses qualités : polyvalence, expertise de terrain</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Inventaires habitats-flore</li> <li>Accompagnement de collectivités (zones humides)</li> <li>Animation de réunions</li> <li>Cartographie et SIG</li> </ul>   | <p>2 ans d'expérience en association<br/>Ses qualités : expertise écologique</p>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Conduite de projets</li> <li>Animation Natura 2000, de groupes de développement agricole</li> <li>Plans de gestion, cahier des charges techniques, programmes d'actions, dossiers de déclaration Loi sur l'eau</li> <li>Cartographie et SIG</li> </ul>   | <p>5 ans d'expérience en établissement public, collectivités territoriales et association<br/>Ses qualités : transversalité, rigueur, organisation et écoute</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Inventaires faunistiques</li> <li>Animation de réunions</li> <li>Cartographie et SIG</li> </ul>  | <p>3 ans d'expérience en association<br/>Ses qualités : écoute, médiateur</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Gestion de projets</li> <li>Suivis réglementaires</li> <li>Gestion des milieux naturels</li> <li>Assistance à maîtrise d'ouvrage</li> <li>Concertation/médiation</li> </ul>  | <p>17 ans d'expérience en établissement public, collectivités et associations<br/>Ses qualités : organisation, rigueur, dialogue territorial</p>                 |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Inventaires -faune-flore</li> <li>AMO et génie écologique (création, restauration, entretien de milieux naturels)</li> <li>Accompagnement de collectivités (réductions produits phytosanitaires, aménagement de zones humides)</li> <li>Animation de projets de sciences participatives (amphibiens) et contribution à des projets régionaux (Atlas des amphibiens et reptiles en Pays de la Loire)</li> <li>Conduite de projet : gestion de l'eau et des milieux aquatiques</li> <li>Cartographie et SIG</li> </ul> | <p>12 ans d'expérience en association<br/>Ses qualités : force d'action, persévérance et investissement</p>  |

COMPETENCES EN LIEN AVEC L'ACTION

|   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Conduite et développement de projets</li> <li>Pédagogie environnementale, animation et accompagnement</li> <li>Conception d'outils et de méthodes pédagogiques</li> <li>Travail en réseau</li> <li>Accompagnement et encadrement d'un groupe bénévole</li> </ul> | <p>15 ans d'expérience en associations<br/>Ses qualités : optimisme, rigueur et efficacité</p>                     |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Conduite et développement de projets</li> <li>Pédagogie environnementale, animation et accompagnement</li> <li>Conception d'outils et de méthodes pédagogiques</li> </ul>  | <p>13 ans d'expérience en associations<br/>Ses qualités : écoute, créativité, collaboration</p>                    |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Conduite et développement de projets</li> <li>Pédagogie environnementale, animation et accompagnement</li> <li>Conception d'outils et de méthodes pédagogiques</li> <li>Coordination de projets</li> </ul>   | <p>15 ans d'expérience en associations et collectivités<br/>Ses qualités : écoute, collaboration et efficacité</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Conduite et développement de projets</li> <li>Pédagogie environnementale, animation et accompagnement</li> <li>Conception d'outils et de méthodes pédagogiques</li> </ul>  | <p>13 ans d'expérience en associations<br/>Ses qualités : écoute, créativité, collaboration</p>                    |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Conduite et développement de projets</li> <li>Pédagogie environnementale, animation et accompagnement</li> <li>Conception d'outils et de méthodes pédagogiques</li> </ul>  | <p>8 ans d'expérience en animation<br/>Ses qualités : Bonne humeur, créativité, rigueur</p>                        |

COMPETENCES EN LIEN AVEC LA MISSION

|  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Coordination de la programmation d'actions grand public du CPE</li> <li>Réalisation maille pédagogique</li> <li>Animation : Eco gestes / Agr pour la transition écologique</li> <li>Coordination et animation Vie associative du CPE et Pôle transition écologique</li> </ul>   | <p>3 ans d'expérience en associations<br/>Ses qualités : rigueur, dialogue et relationnel partenarial</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Conception graphique de supports de communication (dépliant, flyers, affiches...)</li> <li>Rédaction de rapport et lettre d'informations / rédaction pour la web et les réseaux sociaux</li> <li>Réalisation de campagne emailing via des outils de e-marketing</li> <li>Administration de site web (CMS : Drupal, Wordpress, Spip)</li> <li>Montage d'événement, animation sur stand</li> <li>Suivi des relations presse : rédaction de communiqué et dossier de presse, organisation conférence de presse</li> <li>Développement Mécinat et partenariats</li> </ul> |   |

| POLE ANIMATION  | QUALIFICATION   | SPECIALITE   |
|---|---|--|
| <p>Mathieu BROSSARD<br/>Animateur en éducation à l'environnement et au développement durable</p>                                    | <p>Éducateur à l'Environnement<br/>BTS gestion protection de la Nature - option Animation nature<br/>BAFA-BAFD</p>                                      | <p>Apiculture</p>  |
| <p>Nolwenn CHOLLET<br/>Animatrice en éducation à l'environnement et au développement durable</p>                                    | <p>Éducatrice à l'Environnement<br/>BTS Gestion Protection de la Nature<br/>Licence Accompagnateur en éco-tourisme<br/>BAFA</p>                         | <p>Économie circulaire<br/>Approche sensible par le conte</p>                              |
| <p>Aurélia DURAND<br/>Animatrice en éducation à l'environnement et au développement durable<br/>Coordinatrice du pôle animation</p> | <p>Éducatrice à l'Environnement<br/>BTS gestion protection de la Nature - option Animation nature<br/>BAFA</p>  | <p>Flore et approches ethnobotaniques</p>  |
| <p>Chantal MARTEL<br/>Animatrice en éducation à l'environnement et au développement durable</p>                                     | <p>Éducatrice à l'Environnement<br/>BTS gestion protection de la Nature - option Gestion des espaces naturels<br/>BAFA<br/>Formation éco-interprète</p> | <p>Publics maternels et porteurs de handicaps<br/>Interprétation du patrimoine naturel</p> |
| <p>Manon PROVOST<br/>Animatrice en éducation à l'environnement et au développement durable</p>                                      | <p>Éducatrice à l'Environnement<br/>Bachelier Européen en management de l'environnement<br/>BTSA - Aménagements Paysagers<br/>L1 - Biologie</p>         | <p>Flore</p>   |

1.2 Effectifs moyens annuels et personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

|                          | 2021  |
|--------------------------|---|
| EFFECTIFS MOYENS ANNUELS | 17  |
| PERSONNEL D'ENCADREMENT  | 5 PERSONNES :<br>DIRECTION,<br>2 COORDINATRICES DE POLE ETUDES, 1 COORDINATRICE ANIMATIONS ET 1 COORDINATRICE COMMUNICATION |

POLE COMMUNICATION & MOBILISATION CITOYENNE

|   | QUALIFICATION   | SPECIALITES   |
|---|---|---|
| <p>Juliette ACHALLÉ<br/>Animatrice mobilisation citoyenne &amp; vie associative</p> | <p>Diplômée Licence pro Coordination de projets en Éducation à l'Environnement et Développement Durable<br/>Florac (47)<br/>BTS Gestion et Protection de la Nature spécialité animation<br/>Lycée agricole de Suscinio (Morbay)</p> | <p>Montage projets pédagogiques ***<br/>Coordination de réseaux ***<br/>Conseil et Médiation ***<br/>Outils et Méthodes participatives de conduite de réunion / projets ***<br/>Conception graphique **</p> |
| <p>Clémence AIMÉ<br/>Chargée de communication</p>                                   | <p>Diplômée EFAP Com', niveau II (Groupes des Écoles françaises des Attachés de Presse et de la communication), Paris<br/>École de commerce ISEG<br/>Institut Supérieur Européen de Gestion, spécialité communication, Nantes</p>   | <p>Relation presse ***<br/>PAO : In Design, Photoshop **<br/>Communication digitale ***<br/>Elaboration stratégie de communication off et on-line ***</p>   |

| 2022   | 2023   |
|--|--|
| 19   | 20   |
| 5 PERSONNES :<br>DIRECTION,<br>2 COORDINATRICES<br>DE POLE ETUDES,<br>1 COORDINATRICE<br>ANIMATIONS ET 1<br>COORDINATRICE<br>COMMUNICATION | 5 PERSONNES :<br>DIRECTION,<br>2 COORDINATRICES DE POLE<br>ETUDES, 1 COORDINATRICE<br>ANIMATIONS ET 1 COORDINATRICE<br>COMMUNICATION |

**TÉLÉCOMMUNICATIONS**

17 lignes  
1 repondeur enregistreur pour chaque ligne  
1 site Internet  
1 page Facebook et Instagram

**DOCUMENTATION**

Carthothèque - Photothèque  
Documentation technique et juridique  
Abonnements aux principales revues spécialisées  
Abonnement à de nombreuses newsletters environnement  
Centre de documentation accessible aux adhérents et partenaires - 800 références  
sur base de données du Graine Pays de la Loire - Peaillères « Point Info Biodiversité »  
sur le site Internet du CPIE VSL (rubrique « Centre de Ressources du Territoire ») et  
<http://ressources-environnement-paysdelaloire.org/>

**ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES**

Mailles et maquettes sur divers thématiques  
Outils pédagogiques divers supports (exposition, panneau, outils ludiques,  
d'expérimentation...) et multiples sujets environnementaux.  
Boîtes loupes, poussettes etc.

**DIVERS**

2 canoës kayak  
4 véhicules  
1 remorque

**3. NOTRE ÉQUIPEMENT MATÉRIEL ET TECHNIQUE****PROSPECTION, ÉCHANTILLONNAGE****HYDROLOGIE ET HYDROGÉOLOGIE**

2 tarières manuelles  
6 piezomètres (2 mètres de profondeur)

**MATÉRIEL D'INVENTAIRES NATURALISTES**

1 appareil photo numérique  
1 tablette Samsung tactile  
2 tablettes Trimble cartographie embarquée  
2 loupes binoculaires  
Longue-vue et jumelles  
Matériel de prélèvement et de détermination de la faune invertébrée  
Matériel d'étude des Chiroptères (SM3 D240X lecteur d'implants électroniques HPR  
iomark passive recorder frontales)  
1 piège photo BROWNING Spec Ops Elite HP4  
1 appareil photo  
1 échelle  
1 baudrier et longes pour le travail en hauteur  
Filets fauchoir, filets à papillons, filets troubleau  
Guides d'identification

**INFORMATIQUE**

PC en réseau  
Ordinateurs portables  
VPN pour accès au réseau à distance  
Vidéo-projecteur et écran  
Logiciels de bureautique classiques (Word, Excel, Access, Power point, Publisher, Open  
office)  
Logiciels de cartographie et d'information géographique compatibles Mapinfo et QGIS  
possibilité de compatibilité avec d'autres logiciels SIG  
Logiciel de PAO  
Logiciel de retouche d'images (Photoshop)  
Télé-sauvegarde journalière sécurisée des fichiers

**REPROGRAPHIE**

2 imprimantes connectées laser et scanner A4/A3  
1 plastifieuse  
Les tirages de plan et les gros travaux de reprographie sont externalisés



VALLÉES DE LA SARTHE ET DU LOIR  
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

La Bruère  
72200 La Flèche  
02.43.45.83.38

contactcpie@cpie72.fr  
www.cpie72.fr

## Contexte

La commune de Rouez est animatrice de la zone Natura Bocage à Osmoderma eremita entre Sillé le Guillaume et la Grande Charnie. Dans le cadre de l'animation Natura 2000 2023 - 2024 il est prévu de poursuivre l'état des lieux des populations de Pique prune, Lucane Cerf Volant et Grand Capricorne commencé en 2018 afin d'améliorer la connaissance de sa répartition, son suivi et d'informer les différents propriétaires et exploitants de la présence de ces espèces.

Un partenariat est mis en place avec la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire qui assure la mission d'animation Natura 2000 auprès du public agricole et des autres publics (particuliers et collectivités) présents sur le territoire.

Pour les partenaires, les objectifs seront de :

- Poursuivre l'état des lieux des populations d'insectes prioritaires sur **les sites Natura 2000** cités plus haut, initié en 2018.
- D'améliorer le protocole établi pour permettre plus d'efficacité sur le terrain,
- D'accompagner les stagiaires recrutés pour réaliser cette mission,
- De sensibiliser et communiquer sur cette action auprès des agriculteurs, propriétaires et habitants concernés,
- Etudier les possibilités de capitalisation les données naturalistes produites dans le cadre des inventaires depuis 4 ans.

Ce projet bénéficie du soutien financier de fonds européens (FEDER) et de fonds du conseil régional.

## Période d'intervention

La mission confiée au prestataire couvre une période de mise en œuvre allant de mai à décembre 2024.

## Les missions confiées au prestataire

Le prestataire est chargé de :

- encadrer techniquement les stagiaires recrutés par la Chambre d'agriculture et valider le protocole d'inventaire,
- participer aux journées de formation terrain des stagiaires,
- participer aux journées de prospection terrain avec le matériel nécessaire,
- participer aux réunions publiques d'information sur les territoires et les journées de sensibilisation terrain,
- participer à la rédaction des rendus techniques produits lors de ce projet : relecture rapport de stage, compte rendu aux agriculteurs, bilan annuel des prospections,
- étudier les possibilités de capitaliser les données naturalistes produites pendant les dernières années d'inventaires.

Un calendrier sera mis en place avec le prestataire indiquant les différentes périodes de réalisation des missions. La période de terrain s'étalera sur les mois de mai à septembre.

La mission doit être conduite sur une quinzaine de jour réparti sur la période de mai à novembre.

La mission pourra être conduite sur l'ensemble des communes du site Natura 2000.

## Cahier des charges

Accompagnement technique des inventaires  
Pique prune, Lucane Cerf-volant et Grand  
capricorne sur les sites Natura 2000 de  
bocage entre Sillé le Guillaume et la forêt de  
la petite charnie - 2024



### **Moyens mobilisés et coordination**

Pour la commune de Rouez, le contact à privilégier tout au long de la mission est Audrey Tiboudeau Présidente du site Natura 2000.

Pour la chambre d'agriculture, le contact est Pauline Gautier, chargée de mission agriculture et biodiversité.

### **Propriété des données**

Les données collectées lors des inventaires sont la propriété de la commune de Rouez et de la Chambre d'agriculture. Elles seront transmises aux financeurs dans un souci de capitalisation de la donnée naturaliste.

## **ANNEXE**

### **Offres**

L'offre est constituée :

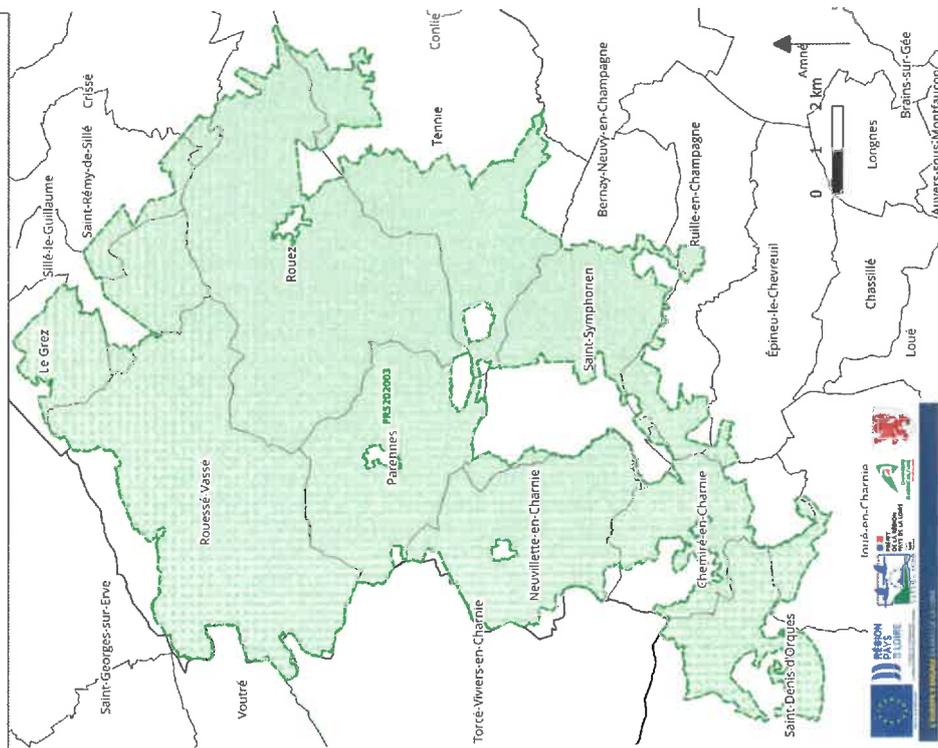
- d'un devis détaillé
- d'une note technique détaillant les compétences existantes

### **Choix des offres**

L'offre la plus avantageuse sera appréciée selon les critères et pondération ci-dessous détaillés :

- Prix de la prestation : 10 points
- Expérience du prestataire : 10 points

Site Natura 2000 Bocage à Osmoderma eremita entre Sillé le  
Guillaume et la forêt de la petite Charmie





VALLÉES DE LA SARTHE ET DU LOIR

LA SARTHE AU FIL DE L'EAU

Lieu Dît La Bruere

72200 La Flèche

Tél : 02 43 45 83 38

Email : [contactcpie@cpie72.fr](mailto:contactcpie@cpie72.fr)

Devis

Commune de Rouez  
72140 ROUEZ

| Numéro | Date       | Code client | Date de validité |
|--------|------------|-------------|------------------|
| DE1514 | 21/06/2024 | CL00156     | 20/08/2024       |

| Description  | Qté   | P.U. HT | Montant TTC |
|--|-------|---------|-------------|
| <b>Accompagnement technique des inventaires Pique-prune, Lucane Cerf-volant et Grand Capricorne sur le sites Natura 2000 de bocage à Osmoderma eremita entre Sillé-le- Guillaume et la Grande Charnie - Année 2024</b> |       |         |             |
| Appui à la préparation de la mission - juin 2024   | 0,50  | 600,00  | 300,00      |
| Participation aux journées de prospection et formation des stagiaires - juin à septembre 2024  | 12,00 | 600,00  | 7 200,00    |
| Vérification des échantillons récoltés - août à septembre 2024   | 0,50  | 600,00  | 300,00      |
| Participation à la rédaction (relecture rapport, compte-rendu, bilan) - août à novembre 2024   | 0,50  | 600,00  | 300,00      |
| Participation aux actions de sensibilisation (animation, réunion) - août à novembre 2024   | 0,50  | 600,00  | 300,00      |
| Capitalisation et formalisation des données - septembre à décembre 2024  | 1,00  | 600,00  | 600,00      |
| <b>Acompte de 30% a la signature du devis</b>  |       |         |             |
| CONTACT CPIE<br>MORGANE SINEAU<br><a href="mailto:msineau@cpie72.fr">msineau@cpie72.fr</a>   |       |         |             |
| CONTACT<br>Audrey Triboudeau : <a href="mailto:audreytriboudeau@orange.fr">audreytriboudeau@orange.fr</a>  |       |         |             |

Toute prestation supplémentaire, demandée et non décrite dans cette proposition, sera facturée.  
Non assujetti à la TVA

Pour le client (signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord)

Net à payer

9 000,00 €